



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE ÉMISSION DU GROUPE DE PLACEMENT « FLM POUR L'IMMOBILIER RESPECTUEUX DU CLIMAT »

Zurich, 23 janvier 2025 – La Fondation de placement Losinger Marazzi (FLM) ouvre le 10 février 2025 la période de souscription pour la première émission du groupe de placement « FLM pour l'immobilier respectueux du climat » et prévoit de lever un capital de 100 millions de francs suisses. Ce capital sera utilisé pour la réalisation d'un projet de construction neuve dans la région de Lucerne, dont le permis de construire est déjà en force, ainsi que pour l'acquisition d'un immeuble existant offrant un potentiel de transformation. Les institutions de prévoyance suisses peuvent d'ores et déjà soumettre des engagements préalables.

Première émission du groupe de placement « FLM pour l'immobilier respectueux du climat »

Du 10 février au 28 mars 2025, les institutions de prévoyance auront la possibilité de souscrire des parts du groupe de placement « FLM pour l'immobilier respectueux du climat » et de participer à la constitution d'un portefeuille diversifié de projets de développement respectueux du climat, avec un focus particulier sur les bâtiments résidentiels.

Le portefeuille initial de ce groupe de placement comprend une sélection de projets de grande qualité situés dans des emplacements attrayants en Suisse, offrant des perspectives de rendement prometteuses.

Le permis de construire du premier projet dans la région de Lucerne est en force, et dans les années à venir, le portefeuille sera continuellement enrichi par des projets avancés dans leur développement.

Stratégie de placement : durabilité et rendement

Le groupe de placement met l'accent sur la création de valeurs à long terme par des investissements dans le développement, le repositionnement et la rénovation de biens immobiliers existants, afin de les transformer en actifs respectueux du climat, ainsi que dans la construction de bâtiments neufs durables. L'objectif est de générer des rendements stables et attrayants tout en contribuant positivement à la protection du climat.

Ces biens se distinguent par leur efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux durables et une empreinte carbone minimale. La sélection des investissements immobiliers s'effectue selon des critères stricts et en collaboration étroite avec des experts en construction durable.

Période de souscription et volume

La période de souscription pour cette première émission s'étend du 10 février au 28 mars 2025. Le montant visé est de 100 millions de francs suisses.

Dès la clôture de l'émission, la FLM entamera la construction de son premier projet de bâtiment neuf dans la région de Lucerne, procédera à l'acquisition d'un bien existant en vue d'une réaffectation et sécurisera un terrain situé dans un nouveau quartier en développement dans le canton de Genève.



Fondation de placement Losinger Marazzi

La fondation de placement a été créée en septembre 2023 pour offrir aux institutions de prévoyance en Suisse une opportunité d'investissement durable et rentable dans le secteur immobilier. La FLM vise à développer et réaliser des espaces de vie et de travail de haute qualité, répondant à la fois aux exigences économiques et écologiques. La fondation de placement Losinger Marazzi accorde une grande importance à une communication transparente et à une relation de confiance avec ses investisseurs.

Contact

Manuel Schneider, CEO
Fondation de placement Losinger Marazzi
Maneggstrasse 17
8041 Zurich

Téléphone : +41 58 590 80 70
E-mail : m.schneider@fondation-losinger-marazzi.ch
Site Web : fondation-losinger-marazzi.ch